

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 92.099

L'An mil neuf cent quatre vingt douze le 10 Novembre à 19 H, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

4 Novembre 1992

4 Novembre 1992

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, HUGENDBLER, CANDAU, M. BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoint
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDBLER
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON
M. LE GUEUT par M. MOST

ABSENTS- EXCUSES :

MM. ALONSO - BARRIERE - MARCONI -
MOULINEAU

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 28

OBJET : Attributions de subventions

VOTE : UNANIMITE

- Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution
- d'une subvention de 1.000 F au Cercle Philatélique de ROYAN pour l'organisation du 47^{ème} Congrès Régional du Groupement Philatélique du Centre Ouest qui s'est déroulé au Palais des Congrès les 24 et 25 Octobre 1992,
- Et,
- d'une subvention de 2.000 F à l'Amicale Brigade RAC et 50^o R.I. Section Charente Maritime à titre de participation à la stèle-souvenir dédiée "aux combattants de la Brigade RAC et du 50^o R.I. qui ont participé à la libération de la "Poche de ROYAN" en 1944/1945".

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI l'Exposé de Monsieur le Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

* Cercle Philatélique de ROYAN	1 000 F
* Amicale de la Brigade R.A.C. et 50 ^o R.I. (Section Charente Maritime)	2 000 F

- D'imputer la dépense correspondante au Chapitre 940.2 - Article 657.0 du Budget de l'exercice 1992.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 16 Novembre 1992
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,